

tandis que le montant des salaires qui ont été payés a été de \$38,000,000. Les neuf dixièmes du papier employé maintenant est fait de bois à pulpe.

A ce compte là, durant les quatre prochaines années, nous perdrons \$200,000,000, parce que l'emploi du papier augmente rapidement, et la quantité du bois aux Etats-Unis diminue rapidement. Les Etats-Unis importeront de plus en plus le bois à pulpe, et ils commencent à comprendre que leur bois devient rare. Aussi longtemps que nous laisserons exporter notre bois à pulpe et nos billots, nos fabricants de pâte de bois et de papier hésiteront à ériger des fabriques dans notre pays, parce que le pays qui se trouve au sud du nôtre, possède des fabriques et les tient en activité. Voyons, par exemple, ce qui se fait dans Ontario.

De 1892 à 1899 sept fabriques seulement ont été érigées.

De 1899 à 1907 dix-neuf ont été érigées, et cette augmentation a été causée par des règlements adoptés par le gouvernement d'Ontario en 1900, lesquels règlements exigeaient que tout le bois coupé dans la province devait être fabriqué au Canada. Voici comment un membre du Congrès américain a parlé de la prohibition probable par le gouvernement canadien de l'exportation du bois à pulpe. M. Littlefield a dit :

"Le Canada possède la plus grande quantité de bois à pulpe du monde. Et l'on parle déjà au Canada d'imposer un droit d'exportation sur le bois à pulpe. Pourquoi les Canadiens veulent-ils que ce droit soit imposé? Parce qu'ils veulent tirer de leurs forêts tous les profits possibles. Et ils ont raison. Ils méritent des éloges à ce sujet, et de même que nous disons : "l'Amérique pour les Américains," ils peuvent dire: "Le Canada pour les Canadiens."

Sir William Van Horne dit que le temps est arrivé où le peuple canadien doit prendre les moyens pour protéger les zones forestières de notre pays, pour empêcher les fabricants des Etats-Unis de détruire nos forêts et affaiblir nos forces hydrauliques. En songeant que les Américains possèdent 2,000 milles carrés de réserves forestières, qui se trouvent presque toutes dans la province de Québec, vous devez comprendre que la situation est grave. Cela veut dire que si nous ne faisons pas bientôt quelque chose pour empêcher l'exportation sur un

grand pied du bois à pulpe, les fabriques des Etats-Unis vont dépenser tout notre bois. Cependant si les autorités fédérales et provinciales empêchent les Américains d'enlever notre bois à pulpe en aussi formidable quantité, nous allons obliger les manufacturiers des Etats-Unis à venir établir des fabriques sur ce côté-ci de la frontière. Naturellement le fabricant de papier des Etats-Unis ne désire pas qu'un droit d'exportation soit imposé sur le bois à pulpe canadien, parce qu'il lui sera plus facile de se procurer tout le bois qu'il lui faut pour tenir ses fabriques en activité la nuit comme le jour.

Pourquoi cela? Pour fermer aux fabricants canadiens le marché des Etats-Unis. Empêchez l'exportation du bois à pulpe, et dans six mois les capitalistes américains érigeront des fabriques de papier au Canada. En parlant de l'agitation qui se fait pour faire revivre le droit douanier imposé sur le bois exporté du Canada aux Etats-Unis comme l'ont recommandé les journalistes des Etats-Unis en raison des commandes croissantes des autres pays et en raison de la rareté du bois à pulpe aux Etats-Unis, J. Tirrell, un membre de la Chambre des Représentants à Washington, a dit :

"S'il y a dans cette enceinte quelqu'un qui désire voir supprimer aux Etats-Unis l'industrie de la pâte de bois et à papier, s'il désire voir congédier des dizaines de mille travailleurs américains et les voir flâner dans les rues, s'il désire voir disparaître dans les Etats du New-York 108 fabriques, s'il désire voir paralyser l'industrie et arrêter le progrès du pays, on n'aura qu'à supprimer le droit imposé sur la pâte de bois et le papier et permettre au Canada d'adopter une loi défendant d'exporter le bois à pulpe et faisant fermer les fabriques des Etats-Unis.

L'Association des Manufacturiers Canadiens a adopté, le mois dernier, une résolution approuvant l'idée d'empêcher l'exportation de la pâte de bois du Canada, et cela pour conserver nos forces hydrauliques et faire progresser le Canada. Nous devons faire comprendre au peuple les grands avantages que nous retirerions de la fabrication de notre matière première autour de leurs foyers.